



Voiture non conforme à l'annonce et au bon de commande

Par **sapore**, le **05/02/2025** à **05:12**

Bonjour,

J'ai acheté hier dans un garage une voiture (Renault Scenic) qui était décrite comme étant équipée d'un moteur TCe 140 (moteur réputé très robuste) TCe 140 apparait bien sur le bon de commande que le vendeur m'a délivré. J'ai payé ce vehicule au comptant sans faire de financement au garage

Je n'ai pas encore le vehicule qui doit d'abord être préparé , le vendeur doit se charger aussi de la carte grise.

Lorsque je suis allé sur le site de mon assureur pour obtenir un devis, j'ai entré son numero d'immatriculation j'ai eu la surprise de voir que le vehicule correspondant à la plaque n'était pas celui décrit sur le bon de commande. C'était bien un Scenic mais équipé du moteur TCe 130 , hormis la différence de puissance qui , à vrai dire n'est pas si important il sagit là de 2 moteurs totalement différents. Si le 1er (TCE140) est réputé pour sa robustesse ce n'est du tout le cas du suivant qui cumule pannes sur pannes ,Renault est justement en procès avec des automobilistes à cause de ça. Chaine de distribution qui se détend et qui fini par casser, consommation d'huile excessive qui mene à la casse du moteur... Je ne peux rien avancer, mais je pense que le vendeur à voulu se débarasser de ce véhicule invendable en modifiant le descriptif.

Sagissant d'un achat dans un garage, je n'ai pas de délais de retractation , le virement est effectué et , à priori je ne peux pas l'annuler (j'attend l'ouverture de la banque pour voir ce qu'ils peuvent faire mais je n'ai aps trop d'espoir de ce coté là)

Quels sont mes recours ? Est ce je dois tout de mêem prendre possession du véhicule en attendant que l'affaire soit réglée ? Mon ancienne voiture et pratiquement ven, due, l'acheteur qui habite un département voisin doit venir a chercher la semaine prochaine, si je ne prend âs la nouvelle, je vais me retrouver sans voiture et sans moyens pour en acheter une autre ...

D'avance merci pour votre aide. Cette situation me met dans l'embarras total

Par **Henriri**, le **05/02/2025** à **06:31**

Hello !

Vous devriez peut-être commencer par faire part de cette "information" qui vous inquiète au garage qui vous a vendu la voiture et lui demander d'attester le type de moteur qui l'équipe réellement. Le système de assureur a peut-être un bug...

A+

Par **sapore**, le **05/02/2025** à **07:12**

Bonjour,

je vais me rendre au garage ce matin pour tirer ca au clair.

Oui, j'avais d'abord pensé à une erreur du système de l'assureur mais j'ai aussi rentré l'immatriculation sur plusieurs sites de vente de pièces auto , tous me disent la même chose TCe130 et pas TCe140 comme indiqué sur le bon de commande?

Merci beaucoup pour votre réponse et bonne journée

Par **Henriri**, le **07/02/2025** à **16:57**

Alors ? Quoi de neuf Sapore ?

Par **sapore**, le **07/02/2025** à **18:07**

Finalement, j'ai réussi à trouver un accord amiable. J'ai pris un autre véhicule. Encore merci de vous être intéressé à mon problème ! Bonne fin de semaine .